

RE2020 : QUELLES OBLIGATIONS POUR LA CONCEPTION DE VOS FUTURS BÂTIMENTS BAS CARBONE ?

ENJEUX

La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Elle a aussi de nombreuses conséquences sur l'exploitation et la gestion de ces patrimoines immobiliers.

Cette formation permettra d'identifier comment tendre vers le zéro énergie et le zéro carbone, tout en repérant les exigences formulées en direction de la maîtrise d'œuvre.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations. Responsable du développement, de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine.

OBJECTIFS

- › repérer les différents dispositifs réglementaires
- › analyser l'évolution des textes réglementaires vers la RE2020 (vers l'exemplarité énergétique et environnementale)
- › analyser la façon de construire pour optimiser les besoins en énergie
- › identifier et utiliser les matériaux à faible impact sur l'environnement.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques et échanges avec les participants, présentation d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Jean-Pierre MOYA, Architecte DPLG, Thermicien, Docteur en urbanisme ou Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 et 11 mars 2025
8 et 9 septembre 2025
1^{er} et 2 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les concepts et les règles : la conception**
 - › la consommation d'énergie
 - les paramètres à prendre en compte
 - la performance énergétique et sa représentation graphique en référence à la norme NF EN ISO 13790
 - › concevoir un logement exemplaire d'un point de vue énergétique et environnemental
 - le secret des anciens
 - la forme et les matériaux, le confort
 - la prise en compte de l'environnement
 - le diagramme bioclimatique, son utilité
 - › l'approche passive, solaire ou pas ?
 - le rôle de l'enveloppe
 - résistance thermique, inertie thermique et apports solaires
 - › l'évolution des réglementations et les règles de constructibilité
 - la performance énergétique et environnementale dans le PLU et le Code de l'urbanisme (Art. L.151-28 et R.151-42 du CU)
 - matériaux et impact environnemental (les FDES)
 - l'analyse de cycle de vie (les outils ACV)
 - › le changement des pratiques de travail entre les acteurs du projet
 - le processus de conception intégrée (PCI)
- **Les techniques : la réalisation**
 - › les principes de construction
 - l'isolation thermique, les fenêtres, la ventilation
 - le choix des énergies
 - les différentes solutions constructives
 - › retour d'expériences : maison individuelle, logement collectif
 - présentation d'exemples.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr